République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

Gratuit sur Google play

TRANSPORT 03
GOUVERNANCE PUBLIQUE 06
EDUCATION 03
INFRASTRUCTURE 01
ADMINISTRATION 09
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS 01

N° 1440
20 Novembre 2017
20 November 2017
17H24/5:24 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009
E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non

Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date :.....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°48/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017 Lire
	Titre/objet	N°48/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017 DU 10 NOV 2017 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION ET DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-12-2017
2	**Reference**	N°251.1 ONO/PR/MINMA P/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/20I 7 D Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE IYESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-12-2017
3	**Reference**	N°027./A0NO/PR/M1NMA P/DR-S/DD-DL/SPM-TB EC/20 I 7 Lire
	Titre/objet	N°027./A0NO/PR/M1NMA P/DR-S/DD-DL/SPM-TB EC/20 I 7 DU 14/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT 1)'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE MATERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2017 '
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-12-2017
4	**Reference**	N°026./A0NO/PR/MINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/2017 DU Lire
	Titre/objet	N°026./A0NO/PR/MINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/2017 DU 14/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUSPREFET DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP-MINEPAT EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-12-2017
5	**Reference**	N°0025/A0NOIPR/MINMAP/DR-SIDD-DLISPM-TBEC/2017 DU Lire
	Titre/objet	N°0025/A0NOIPR/MINMAP/DR-SIDD-DLISPM-TBEC/2017 DU 24/1012017 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-11-2017
6	**Reference**	020/AONO/ DDMiNMAP/CDPM/VINA/2017 Lire
	Titre/objet	N°020/AONO/ DDMINMAP/CDPM/VINA/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'AEP DE DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-12-2017

#		RESUME DES CONSULTATIONS
7	**Reference**	N°147/AM/CUY/17 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°147/AM/CUY/17 DU 06 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-12-2017
8	**Reference**	N°08/C/C/SP/GGBO/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01 /A0NR/CGGBO/CIPM/1017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N°07/C/C/SP/GGBO/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/CGBO/CIPM/2017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLÉCTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI-GOMBO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILIATATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS, ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMEES AU PORT DE DOUALA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
12	**Reference**	N°08/C/C/SP/GGBO/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01 /A0NR/CGGBO/CIPM/1017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
13	**Reference**	N°07/C/C/SP/GGBO/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/CGBO/CIPM/2017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLÉCTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI-GOMBO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
14	**Reference**	3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILIATATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS, ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMEES AU PORT DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
15	**Reference**	003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
16	**Reference**	1927-17/DG/PAD DU 02/11/2017 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1927-17/DG/PAD DU 02/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DES MATÉRIAUX ET ACCESSOIRES ROUTIERS (SMAR), BP 2231 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PAD/CIPM/2016 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCÈS, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	N°057/DM/C/M/CGBO/17 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°057/DM/C/M/GGBO/17 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/AONR/CGGBO/CIPM/2017 DU 27 AOÛT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
18	**Reference**	004/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	N°50/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°50/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°043/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 POUR L'ELABORATION DES PLANS PRÉVISIONNELS LOCAUX DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA .DÉPARTEMENT DUHAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	N° 21/AONO/ADC/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 20/10/2017 POUR L'EXTENSION DU CABLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GENERALE ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE ADDITIF N° 1
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
21	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIFA LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BALLONS D'EAU CHAUDE ET MISE A NIVEAU DE LA SECURITE AU HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
24	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU HILTON YAOUNDE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	ADDITIF Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

N°48/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017 DU 10 NOV 2017 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION ET DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST, Autorité Contractante, lance pour le compte de Maire de la Commune de Messamena Maitre d'Ouvrage, un Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'élaboration du plan de prévisionnel local de formation et de de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle de la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de L'Est.

2. Consistance des prestations

Cette étude devra comporter les volets suivants :
- Production d'un plan prévisionnel local de formation professionnelle et de recyclage ;
- Maîtriser des opportunités de la formation professionnelle par ta Commune de Messamena ;
- Amélioration de l'employabilité de la ressource humaine locale ;
- Opérationnalisation effective des activités transférées au sein de la Commune de Messamena ;
- Identification des canaux d'insertion et de réinsertion ;
- Elaboration des programmes et projets d'insertion et de réinsertion en faveur des jeunes.
- Traduire les résultats du diagnostic en objectif de formation ;
- Finalisation et validation du pian de formation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Sept millions (7 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises de la liste des candidats préqualifiés ci-dessous :

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP)/Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP) de l'exercice 2017

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est, Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services (Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Messamena.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir dans les services de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est au plus tard le 06 DEC 2017 à 10H heures et devra porter la mention:

N°48/AONO/DRMINMAP/CRPM/ES/2017 DU 10 NOV 2017 POUR L'ELABORATION DU PLAN DE PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION ET DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

« A n'ouvrir qu'en SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 1 1 du DAG. précisant Lobjel de l'Appel d'Offres d'un montant de **cent quarante mille (140 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des olfres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L ouverture des oBres se tera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des
soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06 DEC 2017 à 11 Heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Est dans la salle de réunion de la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est à Bertoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
Celle des offres financières aura lieu au terme de 1 analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 85 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

L'offre technique du soumissionnaire sera évaluée sur les éléments suivants :
i. Expériences de l'entreprise et du chef de mission en matière de conduite des projets de formation points
ii. Plan de travail et méthodologie proposée aux Termes de Référence 40 points
iv. Moyens matériel et Financier 10 points
Note technique = 100 points.
NB: seules les offres jugées techniquemenl acceptables (Note technique supérieure ou égale à H5 points sur 100) seront retenues pour l'évaluation financière.
14-2-2 Les offres financières
Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de Texamen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :
SF=100XFm/F,
SF étant le score financier,
Fm la proposition la moins disante, et F le montant de la proposition considérée l'offre complète conforme et moins disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points(lOO) ; les offres seront notées sur points suivants la formule ci-après : NTF=0.7XNT 0.3XNF
Une offre est déclarée disqualifiée si la note totalisée à l'issue de l'évaluation technique est inférieure 85/100
L'Autorité Cocontractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres au soumissionnaire qui, titulaire d'un contrat en cours, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure ou constat de carence notifiée dans les Six (06) mois précédant la date d'attribution, contrai en cours de clôture ou de résiliation pour faute imputable au cocontractant),

15. Attribution

L'Autorité Cocontractante attribuera la lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MESSAMENA, ou à la Délégation Régionale des Marchés Publics de L'Est.

BERTOUA le 10 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJA ET LOBO

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE IYESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

I. Objet de l'Appel d'Offres

Le Délégué Département des Marchés Publics du Dja et Lobo, Autorité Contractante lance pour le compte du MINEPAT un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

1. Travaux préparatoires-études ;
2. Terrassements ;
3. Fondations ;
4. Maçonneries - Elévation ; c. la charpente - couverture ;
5. Menuiserie — métallique ;
6. Menuiserie — bois ;
7. Plomberie sanitaire ;
8. Electricité ;
9. Peinture ;
10. VI(D ;

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 42 977 055 (Quarante-deux millions neuf cent soixante-dix-sept mille cinquante-cinq) francs CFA.

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Financerhent

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public

M INEPAT *2017.*

7. Consultation du Dossier

1. **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lobo (Service de Passation des Marchés) sis à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, **Tel.: 22 2 28 92 25** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

1. **8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Labo (Service de Passation des Marchés) sis au à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, **Tél. : 22 2 28 92 25** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 Fcfa** navable au trésor public suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant prévisionnel	Coût du DAO
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.	**42 977 055**	**50 000**

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom **du** soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

1temise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées co
sis au à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, **Tél. :**

22 2 28 92 25, au plus tard le **05/12/2017 à 13 heures** précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE* N°00... *./A0NO/PR/MINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TB

DU 21/09/2017 POUR LES TRAVAUX DE

D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOL
COMMUNE DE SANGMELIMA DEP

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présen appel d'offres est de ***T***

11. Cautionnement Provisoire

Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premi
forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau

12. Recevabilité des Offres

Reeevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées, cor
l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies pc
Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément ill1\ prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Ouvcrture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, l'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques *er* financières aura lieu l
la salle de réunion de l'Hôtel des Finances de Sangmélima.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

CRITERES D'EVALUATION DE L'OFFRE L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

I. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Entreprise ayant consommé plus de 150% des délais de son faite.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (3 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (4 sous critères);
- Personnels (10 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Offre financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant

16. Durée Validité des Offres

Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant

17. Renseignements Complémentaires

Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation DéparteMentale MINMAP du

Sanumélima. Tél. : 222 28 92 25dès publication du présent avis.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJA ET LOBO

N°027./A0NO/PR/M1NMA P/DR-S/DD-DL/SPM-TB EC/20 I 7 DU 14/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT 1)'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE MATERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2017 '

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Délégué Département des Marchés Publics du **Dja et Lobo, Autorité Contractante lance pour le compte du M I NEPAT un** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE ***POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE ,11.,ITERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET L080.***

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

1. Travaux préparatoires-études ;
2. Terrassements ;
3. Fondations ;
4. Maçonneries - Elévation ;
5. la charpente - couverture ;
6. Menuiserie — métallique ;
7. Menuiserie — bois ;
8. **h. Plomberie sanitaire ;**
9. Eleciricité ;
10. **j.** Peinture
    VRI) ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 43 039 313 (Quarante-trois million: trente-neuf **mille trois cent treize)** francs CFA.

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public MlNEPAÏ 2017:

7. Consultation du Dossier

I.e dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lob() (Service de Passation des Marchés) sis à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, Tél. : **22 2 28 92 25** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lobo (Service de Passation des Marchés) sis au à l'immeuble de l'llôtel des Finances de Sangmélima, **Tél. : 22 2 28 92** 25 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 Fcfa)avable au trésor public suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant	Coût du DAO
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE MATERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO,	prévisionnel 43 039 313	50 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numero de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en s(:1 (07) exemplaires dont un (01) original et six (06:

copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délér. ;:on Départementale MINMAP du Dja et Lobe (Servie de Passation des Marchés) sis au à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, **Tél.**

22 2 28 92 25, au plus tard le 06/12/2017 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

APPEL I)'OFFRES NATIONAL OUVERT LN PROCÉDURE D'URGENCE

N°027./A0NO/PR/MINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/2017

DU 14./11/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE illATERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE SANGMELIMA DEMI :,'7EMENT DU DJA ET LOBO

« A n'ouvrit- qu'en sécu de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par **le** Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du prés(appel d'offres est de ***TROIS (03)*** **mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de

validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant prévisionnel •	Cautionnement provisoire
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE MATERNELLE D'ESSAM ESSE, DANS LA COMMUNE DE [SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.	43 039 313	860 790

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent are produites en originaux ou en copies certifiées conf l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies po Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriil:iiIns du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

1:ouverture des plis se fera en un temps, l'ouverture des i.ièces administratives ; des offres techniques *et*

financières aura lieu le **06/12.'2017** à 13 heures, par la Commission de Passation des Marchés Publics *du Département du D* cette :.'anee d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite m'irise du

14. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite selon les critères ci-après défilti

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous détail des prix d'un prix un:f f ire quantifié ;
- Entreprise ayant consommé plus de 150% des de son faite.

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (3 sous critères)
- Références de l'entreprise dans les réalisations i:inilaires (4 sous critères);
- Personnels (10 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire aci—':agnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible at.:-. le travail à effectuer (3 sous critères);
- Offre financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent etre obtenus aux heures ouvrables à la Départementale MINMAP du Dja et Lo
présent avis

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJA ET LOBO

N°026./A0NO/PR/MINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/2017 DU 14/11/2017 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUSPREFET DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP-MINEPAT EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Délégué Département des Marchés Publics du Dja et Loba, Autorité Contractante lance pour le compte de du un Appel ci: Offres National Ouvert *POUR LES TRAVAUX DE REIIABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD*

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisé dans le CCTP ou le détail estimatif comprennent notamment :

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Etanchéité;
- Electricité
- Raccords = Maçonneries ;
- Charpente - Couverture ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- VRD:
- I:tc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt-trois millions neuf cent quatorze mille quatre cent cinquante-six (23 914 456) Francs CFA TTC

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP —MINEPAT EXERCICE 2017, Intervention spéciale en faveur des projets structurants et de l'Aménagement du territoire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lobo (Service de Passation des Marchés) sis à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, Tél. : 22 2 28 92 25 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

i,c dossier peut être obtenu à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lobo (Service de Passation des Marchés) sis au à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, Tél. : 22 2 28 92 25 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 25 000 F payable au trésor public suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant 1,nnel	Coût du DAO
TRAVA*UX DE REHARILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE 31INTOM*	23 914 456	25 000

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- I.e nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'Objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06: copies marquées comme telles, devra parvenir à la Délégation Départementale MINMAP du Dja et Lobc (Service de Passation des Marchés) sis au à l'immeuble de l'Hôtel des Finances de Sangmélima, Tél. 22 2 28 92 25, au plus tard le 05/12/2017 à 10.heures précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0026./A0NO/PRIMINMAP/DR-S/DD-DL/SPM-TBEC/2017

DU 19/11/2017 POUR us TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE SOUS-PRÉFET DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de *trois (03)* mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste ligure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Intitulé	Montant prévisionnel	Cautionnement provisoire
TRA I '..11 'X *DE REIIABILITATION DE LA RESIDENCE DU SOUS-PREFET DE MINTOM*	23 914 456	478 290

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postér

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'abs

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, et aura lieu le 05/12./2017 à 11 heures, par la Commission de Passation des Marchés

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

14. Critères d'évaluation

1. L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :

1. Critères éliminatoires

- Dossier incomplet (absence d'une pièce administrative) ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;;
- Utilisation d'un fonctionnaire encore en service comme personnel technique dans la soumission

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (6 sous critères);
- Personnels (10 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Offre financière (3 sous critères).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultan
être attributaire de plus d'un lot

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre p

pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale MINMAP d
présent avis.

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJA ET LOBO

N°0025/A0NOIPR/MINMAP/DR-SIDD-DLISPM-TBEC/2017 DU 24/1012017 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE A MEYOMESSI DANS LA COMMUNE DE MEYOMESSI DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
00

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

RAS

2. Consistance des prestations

RAS

3. Cout Prévisionnel

RAS

4. Allotissement

RAS

5. Participation et origine

RAS

6. Financement

RAS

7. Consultation du Dossier

RAS

8. Acquisition du Dossier

RAS

9. Remises des offres

Le présent additif porte sur le report du dépôt et de l'ouverture des offres :

Dépôt :

Au lieu de :

Le dépôt des offres a lieu le 17 NOVEMBRE 2017 à 12 heures précises

Lire

Le dépôt des offres a lieu le 30 NOVEMBRE 2017 à

12 heures précises

10. Delai de Livraison

RAS

11. Cautionnement Provisoire

RAS

12. Recevabilité des Offres

RAS

13. Ouverture des Plis

AU LIEU DE

L'ouverture des offres aura lieu le 17 NOVEMBRE 2017 à 13 heures précises

LIRE :

L'ouverture des offres aura lieu le 30 NOVEMBRE 2017 à

13 heures précises

NB : Le Reste sans changement

14. Critères d'évaluation

RAS

15. Attribution

RAS

16. Durée Validité des Offres

RAS

17. Renseignements Complémentaires

RAS

SANGMELIMA le 17 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

DJANGANG NJENGA Armand Flaubert

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA VINA

N°020/AONO/ DDMINMAP/CDPM/VINA/2017 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DU RESEAU D'AEP DE DIBI DANS LA COMMUNE DE NYAMBAKA

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
038/CCF/FEICOM/DG/CAJ/DCCC/

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2017, le Délégué départemental des Marchés Publics de la VINA, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Nyambaka (Maître d'Ouvrage) respectives, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau de Dibi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : **A. Réhabilitation ancienne AEP avec alimentation solaire**

- fourniture et pose équipements photovoltaïques
- fourniture et pose des panneaux photovoltaïques de 300Wc
- fourniture et pose des attaches de fixations des panneaux photovoltaïques de 300Wc.
- fourniture et pose des câbles de connexions
- fourniture et pose des boites de jonction des panneaux
  coffret électrique Courant continu
- Boites à fusibles
- fourniture et pose d'un disjoncteur CC
- fourniture et pose Régulateur de charge MPPT 60A - 150V / 3200Wc
- fourniture et pose des batteries de stockage 1200Ah, 6 Volts, sans entretiens y compris câbles de connections
- fourniture et pose des cases métalliques de protection des batteries
- fourniture et pose des onduleurs (inverseurs) 1OKW, 48Volts triphasé
- Parafoudre courant continu
- Compteur d'énergie
- Construction ligne d'alimentation
- forage
- Amenée et repli matériel
- Fournitures et pose de la grille jaune
- Réhabilitation et extension du Réseau
- Construction et Réhabilitation des bornes fontainesAnalyse
- physico-chimique et bactériologique de l'eau
- Essai de pompage type C.I.E.H
- Fourniture et pose pompe électrique 3KW submersible y compris accessoires (marque GrundFoss)
- Renforcement du comité de gestion existant

B- Equipement et extension

- Préparation, amenée et repli du matériel;
- Equipement ;
- Extension du réseau de distribution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Travaux de réhabilitation du réseau d'eau de Dibi dans la Commune de NYAMBAKA	**28 393 425 CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en lot unique ci-après définis:

Intitulé du projet	Lieu d'exécution
travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau	la Commune de Nyambaka.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du
d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Co

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Départementale des
écrite et par voie d'affichages dans les locaux de la dite Délégation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres à la Délégation Régionale des Marc
contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de (**Cinquante mille) 50 000 Francs CFA** re

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont une (01) original et six (06) copies marquées cor
au plus tard le 07/12/2017 à 13 Heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel
N°020/AOI
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION
"A

NB: L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de prem
valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres :

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conf
de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature
caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu
dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Vina, sis au quartier Centre-ville, Tél : 222

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- L'absence d'une pièce administrative;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérati
mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en a
- Bilan financière des trois (03) dernières années ;
- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 millions F CFA par lot;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théod
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exe
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Note de présentation générale des offres.

***NB*: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financ**

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché par lot au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Nombre maximum de lots:
Sans objet

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°147/AM/CUY/17 DU 06 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques installés au Cameroun, qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sus-indiquées.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer aux différents appels d'offres restreints portant sur les études techniques et la maîtrise d'œuvre des travaux de voiries , réseaux divers et bâtiments lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2018. Il comprend dix (10) lots:

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment;

Lot 2: Etudes d'urbanisme ;

Lot 3 : Etudes topographiques ;

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO;

Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides;

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores;

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

3. Consistance des prestations

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment;

Lot 2: Etudes d'urbanisme ;

Lot 3 : Etudes topographiques ;

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO;

Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides;

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores;

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public ;

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines ;

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.

4. Participation et origine

N/A

5. Financement

N/A

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé au Secrétariat de la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements, bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville, rez de chaussée, porte 005, Communauté Urbaine de Yaoundé, **le 13 décembre 2017 à 10 heures** au plus tard avec la mention:

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°147/AM/CUY/17 DU 06 NOVEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES ET LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIES, RESEAUX DIVERS ET BATIMENTS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2018

7. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes:

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant ***le lot sollicité*** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non redevance en cours de validité;
- La carte de contribuable en cours de validité;
- L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Architecte Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 2: Etudes d'urbanisme

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres;

1. Sans objet.

Lot 3: Etudes topographiques

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre;
- Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;
- Un Technicien Supérieur en Topographie.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;
- Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3;
- Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 5: Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en déchets solides ou liquides;
- Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum
- Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 6: Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 7: Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité;
- Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automaticien ;
- Un (01) Contremaître principal électronicien.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 8: Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité;
- Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;
- Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil;
- Un Sociologue Urbain
- Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur;
- Un (01) Topographe.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les trois dernières années (2017, 2016, 2015).

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant:

- Un (01) Ingénieur Paysagiste Chef de Mission, qualification Bac + 3, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience;
- Un (01) technicien ayant un niveau minimum de CAP ou BEPC, ayant une bonne expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois:

- CV daté et signé par le concerné;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel;

- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel;
- L'organigramme du BET.

3.2.2 Justificatifs des références

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants:

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs;
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1 ères et dernière pages du contrat enregistré y afférent;
- Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin *(en ce qui concerne les lots des études)* délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1ère et dernière pages du contrat enregistré y afférent.

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après:

8. Critères d'évaluation

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée;

Critères éliminatoires:

2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

Dossiers administratif et technique incomplets ;

3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété;

Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

- La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs) susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.
- Outils de travail (logiciels ...).

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

Présentation d'un CV de fonctionnaire.

~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous.

3.2.4 L'autorisation de vérification des déclarations Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.

- **Personnel : 40 points ;**
- **Références : 30 points ;**
- **Matériel : 10 points ;**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

N/A

YAOUNDE le 6 Novembre 2017

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TSIMI EVOUNA Gilbert

COMMUNE DE GARI GOMBO

COMMUNIQUE N°08/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01 /A0NR/CGGBO/CIPM/1017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE **MAIRE** DE **LA COMMUNE DE GARI-GOMBO**

Maitre d'Ouvrage communique ;

Par décision N° 057/DM/C/M/GGBO/2017 DU 10 NOV 2017

L'Etablissement ci-dessous mentionne est adjudicataire du Marche objet de l'Avis de l'Appel d'Offres suscite.

MARCHE	SOUMISSIONNAIRE	**MONTANT TTC**	**MONTANT HORS TAXE**	**DELAIS D'EXECUTION**
OP CIT	ETS SOGICAM SARL	10 851 750 FCFA	9 100 000 FCFA	**07** (Sept mois)

ARTICI.E 2 : Le représentant des **ETS SOGICAM SARL** est invité à se présenter à la cellule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communique afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

COMMUNE DE GARI GOMBO

COMMUNIQUE N°07/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/CGBO/CIPM/2017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLÉCTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI-GOMBO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

Maître d'Ouvrage communique

par decision N°058/DM/C/M/GG/2017 DU 10 NOV 2017

L'Etablissement ci-dessous mentionné est adjucataire du amaarché objet de l'AVIS de l'Appel d'offres suscité.

MARCHE	SOUMMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	MONTANT HORS TAXE	DELAIS D'EXECUTION
OP CIT	ETS SOGICAM SARL	16 026 032 FCFA	13 439 021 FCFA	07 (sept mois)

ARTICLE2:Le représentant des **ETS SOGICAM SARL** est invité à se présenter à la cellule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communiqué y afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILIATATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS, ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMEES AU PORT DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La S**ociété des Matériaux et Accessoires Routiers (SMAR), BP 2231 DOUALA**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé est déclarée adjudicataire pour un montant de **FCFA TTC 898 757 702 FCFA TTC** et un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

COMMUNIQUE N° 003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DE L'UG-PEST COMMUNIQUE :

La société **AREA ASSURANCES** BP : 15 584 Douala, est déclarée adjudicataire pour la fourniture de prestation d'assurance maladie au PEST relative à l'Avis de Demande de Cotation susvisé :

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant HTVA	TVA (sur frais funéraires)	Montant TTC	NET A PERCEVOIR
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala Email :area@ areaassurance.com	Fourniture de prestations d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (UG-PEST)	Huit millions sept cent trente mille quatre cent FCFA **(8.730.400 FCFA)**	Soixante mille neuf cent sept mille FCFA **(60.907 FCFA)**	Huit millions huit cent quarante et un mille trois cent sept FCFA **(8.841.307 FCFA)**	Huit millions sept cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-treize FCFA **(8.719.493 FCFA)**

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PESTsis au 1er étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera purement et simplement détruite.

YAOUNDE le 1 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

COMMUNE DE GARI GOMBO

COMMUNIQUE N°08/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01 /A0NR/CGGBO/CIPM/1017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE **MAIRE** DE **LA COMMUNE DE GARI-GOMBO**

Maitre d'Ouvrage communique ;

Par décision N° 057/DM/C/M/GGBO/2017 DU 10 NOV 2017

L'Etablissement ci-dessous mentionne est adjudicataire du Marche objet de l'Avis de l'Appel d'Offres suscite.

MARCHE	SOUMISSIONNAIRE	**MONTANT TTC**	**MONTANT HORS TAXE**	**DELAIS D'EXECUTION**
OP CIT	ETS SOGICAM SARL	10 851 750 FCFA	9 100 000 FCFA	**07** (Sept mois)

ARTICI.E 2 : Le représentant des **ETS SOGICAM SARL** est invité à se présenter à la cellule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communique afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

COMMUNE DE GARI GOMBO

COMMUNIQUE N°07/C/C/SP/GGBO/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/CGBO/CIPM/2017 DU 27 AOUT 2017 POUR LA SÉLÉCTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE GARI-GOMBO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO

Maître d'Ouvrage communique

par decision N°058/DM/C/M/GG/2017 DU 10 NOV 2017

L'Etablissement ci-dessous mentionné est adjucataire du amaarché objet de l'AVIS de l'Appel d'offres suscité.

MARCHE	SOUMMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	MONTANT HORS TAXE	DELAIS D'EXECUTION
OP CIT	ETS SOGICAM SARL	16 026 032 FCFA	13 439 021 FCFA	07 (sept mois)

ARTICLE2:Le représentant des **ETS SOGICAM SARL** est invité à se présenter à la cellule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communiqué y afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 3985/DAG/DG/PAD/2017 DU 02/11/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PAD/CIPM/2016 DU 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE DE REHABILIATATION DE LA ROUTE D'ACCES, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS, ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMEES AU PORT DE DOUALA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

La S**ociété des Matériaux et Accessoires Routiers (SMAR), BP 2231 DOUALA**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé est déclarée adjudicataire pour un montant de **FCFA TTC 898 757 702 FCFA TTC** et un délai d'exécution de **six (06) mois**.

Ladite société est invitée à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

COMMUNIQUE N° 003/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DE L'UG-PEST COMMUNIQUE :

La société **AREA ASSURANCES** BP : 15 584 Douala, est déclarée adjudicataire pour la fourniture de prestation d'assurance maladie au PEST relative à l'Avis de Demande de Cotation susvisé :

Adjudicataire	Nature de la prestation	Montant HTVA	TVA (sur frais funéraires)	Montant TTC	NET A PERCEVOIR
AREA ASSURANCES BP : 15 584 Douala Email :area@ areaassurance.com	Fourniture de prestations d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (UG-PEST)	Huit millions sept cent trente mille quatre cent FCFA **(8.730.400 FCFA)**	Soixante mille neuf cent sept mille FCFA **(60.907 FCFA)**	Huit millions huit cent quarante et un mille trois cent sept FCFA **(8.841.307 FCFA)**	Huit millions sept cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-treize FCFA **(8.719.493 FCFA)**

Le soumissionnaire susvisé est par conséquent invité à se présenter, dès publication du présent communiqué auprès de l'Unité de Gestion du PESTsis au 1er étage de l'Immeuble abritant « la Pharmacie Ecole de Police » face station MRS TSINGA.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu est prié de passer retirer son offre au siège du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (PEST) à la même adresse, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera purement et simplement détruite.

YAOUNDE le 1 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1927-17/DG/PAD DU 02/11/2017 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ DES MATÉRIAUX ET ACCESSOIRES ROUTIERS (SMAR), BP 2231 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/PAD/CIPM/2016 19 OCTOBRE 2016 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE D'ACCÈS, LA CONSTRUCTION DE LA VOIE DE SORTIE DU TERMINAL BOIS ET L'ENTRETIEN DES ROUTES BITUMÉES AU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n°98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation du Secteur Portuaire ;

VU la Loi n°99/016 du 22 Décembre 1999, portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

VU le Décret n°99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n°2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;

VO le Décret n°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Décision n°142 D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 30 Juillet 2013 constatant la composition des Commissions Internes de Passation des Marchés ;

VU la Résolution n°474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;

VU l'Appel d'offres national ouvert n°015/A0NO/PAD/CIPM/2016 du 19 Octobre 2016 pour les travaux de réhabilitation de la route d'accès, la construction de la voie de sortie du terminal bois et l'entretien des routes bitumées au Port Autonome de Douala;

VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa session du 02 mai 2017 ;

VU la lettre n° 007091/L/MINMAP/CAB du 06 Octobre 2017 ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1e.- **La Société des Matériaux et Accessoires Routiers (SMAR), BP 2231 Douala,** est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert n° 015/AONO/PAD/CIPM/2016 du 19 octobre 2016 pour les travaux de réhabilitation de la route d'accès, la construction de la voie de sortie du terminal bois et l'entretien des routes bitumées au Port Autonome de Douala.

- - M**ONTANT DU MARCHE 898 757 702 FCFA TTC**
- **- DELAI D'EXECUTION six (06) mois**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Aménagements Portuaires est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 2 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE GARI GOMBO

DECISION MUNICIPALE N°057/DM/C/M/GGBO/17 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/AONR/CGGBO/CIPM/2017 DU 27 AOÛT 2017 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGÉ D'ASSURER LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER DE GARI- GOMBO.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DECIDE

ARTICLE : 1er Les ETS SOGICAM SARL sont déclarés adjudicataire du marché de l'avis

d'appel d'offre national N° 01 /AONR/CGGBO/CIPM DU 28 JUIN 2017 pour la sélection d'un Consultant chargé d'assurer le Contrôle et la Surveillance des travaux de construction du Complexe Hôtelier de GARIGOMBO

ARTICLE 2 : Le représentant des ETS SOGICAM SARL est invité à se présenter à la cellule des marchés pour la notification dans un délai de 07 jours à compter de la date de publication du communiqué y afférant pour la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

ARTICLE 5 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout ou besoin sera.

GARI-GOMBO le 10 Novembre 2017

Le MAIRE

KALBAH SIMON

UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

DECISION N° 004/17/MINESEC/SG/DPPC/UG-PEST/U01/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 DU 09 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE PRESTATIONS D'ASSURANCE MALADIE AU BENEFICE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE (UG-PEST).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE COORDONNATEUR DE l'UG-PEST

Vu La constitution ;
Vu Le décret N°2011/408 du 09 septembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu Le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics ;
Vu Le décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu La décision N°282/2015/MINESEC/CAB du 17 juin 2015 portant nomination du Monsieur NDE Patience comme Coordonnateur du projet PEST ;
Vu La circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu L'accord de Prêt du 07 mars 2011 entre la République du Cameroun et la Banque islamique de Développement ;
Vu La Demande de Consultation N°005/DC/MINESEC/CIPM-PEST/U02/2017 du 09 octobre 2017 pour la fourniture de prestations d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (UG-PEST).

DECIDE

Article 1er : La société AREA ASSURANCES. BP : 15 584 Douala, est déclarée adjudicataire pour la fourniture de prestations d'assurance maladie au bénéfice du personnel de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique (UG-PEST) pour **un montant HTVA 8.730.400 FCFA et TTC de 8.841.307 FCFA (Huit millions huit cent quarante et un mille trois cent sept FCFA).**

Article 1er : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 1 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR

NDE PATIENCE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'EST

DECISION N°50/D/PR/MINMAP/SG/DR/ES/CRPM/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°043/AONR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAP-ES/CRPM/2017 POUR L'ELABORATION DES PLANS PRÉVISIONNELS LOCAUX DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA .DÉPARTEMENT DUHAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DELEGUE REGIONAL DES MARCHES PUBLICS DE L'EST
AUTORITE CONTRACTANTE

DECIDE :

Article1 : l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint N`043/A0NR/PR/MINMAP/SG/DRMINMAPES/CRPM/2017du 12/10/2017 Pour L'Elaboration des plans prévisionnels locaux de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle dans la Commune de MESSAMENA .Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, est déclaré INFRUCTUEUX.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée et communiquée partout ou besoin sera

BERTOUA le 10 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MENYOU EZE MICHEL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 20/10/2017 POUR L'EXTENSION DU CABLAGE LOGIQUE DE LA DIRECTION GENERALE ET LA MISE EN PLACE D'UN SERVEUR D'ADRESSAGE IP AUTOMATIQUE ADDITIF N° 1

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Consistance des prestations

Au lieu de ...

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

•La réalisation d'un câblage informatique normalisé comprenant les éléments suivants :

- Câble Ethernet STP Cat6E (15000 Mètres) ;
- 400 Prises logiques femelles RJ-45 cat6E + Supports ;
- 15 Panneaux de Brassage FTP Cat6 24 Ports ;
- 30 Balaies de Brassage (panneau Passe-Fil) ;
- 16 Obturateurs 1U ;
- 20 Obturateurs 2U ;
- 400 Cordons de Brassage FTP Cat6E (2m) ;
- 400 Cordons de Descente FTP Cat6E (3m).

N.B : Les points de connexion réseau (prises logiques) doivent être répartis ainsi qu'il suit :

- 344 Points de connexion réseau pour les bureaux situés à la Direction Générale ;

- 27 Points de connexion réseau pour les bureaux situés à l'aérogare et au fret de l'Aéroport International de Douala ;

- 29 Points de connexion réseau pour les bureaux situés à l'aérogare de l'Aéroport International de Yaoundé – Nsimalen

• La réalisation d'un chemin de câbles comprenant les éléments suivants :

- 1000 Goulottes 35 x 105 ;
- 100 Angles plats 35X105 ;
- 200 Embouts 30X105 ;
- 50 Angles extérieurs 35X105 ;
- 100 Angles intérieurs 35X105 ;
- 400 Supports 35X105 (2 modules) ;
- 200 Embouts 30X105.

La fourniture d'équipements actifs comprenant les éléments suivants :

- 5 Commutateurs CISCO 2960 48 ports PoE avec supports SMARNET pour un an ;
- 2 Commutateurs CISCO 2960 24 ports PoE avec supports SMARNET pour un an.

- **Un contrôle quantitatif**

Un contrôle quantitatif sera effectué sur tous les équipements.

- **Un contrôle qualitatif**

Les contrôles suivants seront effectués :

- Vérification des tests de réflectométrie cuivre des liens montés

- Vérification des normes de câblage Informatique

Les prestations seront exécutées dans les aéroports internationaux de Douala et Yaoundé-Nsimalen

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et le devis quantitatif et

estimatif.

1	Consistance des prestations

Lire plutot

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :

La réalisation d'un chemin de câbles comprenant les éléments suivants :

- 1000 Goulottes 35 x 105 ;
- 100 Angles plats 35X105 ;
- 50 Angles extérieurs 35X105 ;
- 400 Angles intérieurs 35X105 ;
- 400 Supports 35X105 (2 modules) ;
- **400 Embouts 35X105.**

2	Renseignements Complémentaires

Au lieu de ...

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 228**.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

Lire plutot

N°	DESIGNATION	Unité	Qté	P.U/ HT
100	Fourniture de câble logique STP cat 6 E (logique)	U	**15 000**	
200	Fourniture de prises logiques femelles RJ-45 cat6E + Supports	U	400	
300	Fourniture de panneaux de brassage STP 24 ports cat 6	U	15	
400	Fourniture de balaies de brassage (panneau Passe-Fil)	ML	30	
500	Fourniture d'obturateurs 1U	U	16	
600	Fourniture d'obturateurs 2U	U	20	
700	Fourniture de cordons de brassage 2 m cat 6 E	U	400	
800	Fourniture de cordons de descente 3m cat 6 E	U	400	

900	Fourniture de goulottes 35 x 105	U	1 000	
1000	Fourniture d'angles plats 35X105	U	100	
1100	Fourniture d'embouts **35X105**	FF	**400**	
1200	Fourniture d'angles extérieurs 35X105	FF	50	
1300	Fourniture d'angles intérieurs 35X105	U	100	
1400	Fourniture de supports 35X105 (2 modules)	U	400	
1500	Fourniture de commutateurs CISCO 2960 48 ports PoE avec supports SMARNET pour un an	U	5	
1600	Fourniture de commutateurs CISCO 2960 24 ports PoE avec supports SMARNET pour un an.	U	2	
1700	Fourniture d'étiquetage des points.	U	1	
1800	Fourniture d'accessoires de câblage.	FF	1	

YAOUNDE le 16 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

Les soumissionnaires de l'appel d'offres ci-dessus visé sont informés que la date de remise des offres initialement prévue le 20 novembre 2017 est reportée au **27 novembre 2017 à 11 heures.** L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **12 heures.**

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 012/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIFA LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tch
	Lire plutot **ACQUISITION DU DOSSIER** Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tch

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA ; Lot2 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA.
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : cinq cent quatre-vingt mille (580 000) Francs CFA Lot2 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps: L''ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises

4	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.
	Lire plutot L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES BALLONS D'EAU CHAUDE ET MISE A NIVEAU DE LA SECURITE AU HILTON YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tch
	Lire plutot Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tch

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017** ***à 10H00*** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N°012/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017** ***RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE LA CLIMATISATION DANS LES CHAMBRES ET REMPLACEMENT DES REFROIDISSEURS DE LIQUIDE AU HILTON*** ***Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables*** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le 30/11/2017 à 10H00

3	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : un million (1 000 000) Francs CFA Lot2 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA ; Lot2 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA.

4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps: **1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017** , à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. **1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.

4	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises

5	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1.1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

c) Note technique inférieur à 80/100 ;

d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission

e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;

f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

1.2. Critères essentiels

1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec *NFi* = Note financière, *MMD* = Montant de l'offre la moins-disante, *MS* = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (*NF*) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec *NF* = Note finale ; *NT* = Note technique

5	Critères d'évaluation
	Lire plutot **13.1 Critères éliminatoires** 1. Dossier administratif incomplet ; 2. Fausse déclaration, documents falsifiées ; 3. Note technique inférieur à 80/100 ; 4. Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ; 5. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié. N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

6	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.
	Lire plutot L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Remises des offres**
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017** ***à 10H00*** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N°009/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017** ***RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DE REGULATEUR DE TENSION AU HILTON*** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **30/11/2017** *à 10H00*

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Un million (1 000 000) Francs CFA. Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps: **1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017** , à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. **1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises

4	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1.1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

c) Note technique inférieur à 80/100 ;

d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;

e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;

f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

1.2. Critères essentiels

1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec *NFi* = Note financière, *MMD* = Montant de l'offre la moins-disante, *MS* = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (*NF*) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec *NF* = Note finale ; *NT* = Note technique

4	Critères d'évaluation
	Lire plutot **13.1 Critères éliminatoires** 1. Dossier administratif incomplet ; 2. Fausse déclaration, documents falsifiées ; 3. Note technique inférieur à 80/100 ; 4. Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ; 5. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié. N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières

5	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.
	Lire plutot L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

ADDITIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU HILTON YAOUNDE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017** ***à 10H00*** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N°011/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017** ***RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CHAMBRES FROIDES - PHASE 2 AU HILTON*** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **30/11/2017** *à 10H00*

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de Un million (1 000 000) Francs CFA. Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. **. DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES** Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de quatre cent mille (400 000) Francs CFA.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps: **1.1.** L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017** , à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. **1.2.** A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises

4	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1.1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

c) Note technique inférieur à 80/100 ;

d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;

e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;

f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

1.2. Critères essentiels

1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec *NFi* = Note financière, *MMD* = Montant de l'offre la moins-disante, *MS* = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (*NF*) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec *NF* = Note finale ; *NT* = Note technique

4	Critères d'évaluation
	Lire plutot **13.1 Critères éliminatoires** 1. Dossier administratif incomplet ; 2. Fausse déclaration, documents falsifiées ; 3. Note technique inférieur à 80/100 ; 4. Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ; 5. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié. N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

5	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée
	Lire plutot L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

CAMEROUN HOTELS CORPORATION

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CHC/HILTON/2017 DU 02/11/2017 RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Acquisition du Dossier**
	Au lieu de ... Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tc
	Lire plutot Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E -mail : emile.akono@hilton.com , karim.tc

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (Volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le **23/11/2017** ***à 10H00*** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE** **N°008/AONO/CHC/HILTON/2017 du 02/11/2017** ***RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TRANSFORMATEURS ET DES CELLULES AU HILTON*** **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables
	Lire plutot Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Direction Technique du Hilton Yaoundé au plus tard le 30/11/2017 à 10H00

3	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA Lot2 : Sept cent mille (700 000) Francs CFA Le cautionnement provisoire, devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire. # ARTICLE 1. DÉLAI DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt et un jours **(21) jours** à compter de la date de publication de son Avis.

3	Cautionnement Provisoire
	Lire plutot Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de : Lot1 : Trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA Lot2 : Trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA

4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **23/11/2017**, à partir de 11heures précises, heures locales, dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC S.A sise au 3ème étage du Centre Commercial du HILTON au Boulevard du 20 mai par ladite commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières (enveloppe B) sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires qui, ayant eu un dossier administratif conforme, auront obtenu une note supérieure ou égale à 80/100 sur les critères essentiels de qualification précisés au point 13 ci-après.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux temps: L'ouverture des offres administratives et techniques contenues dans l'enveloppe A aura lieu le **30/11/2017**, à partir de 11heures précises

5	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1.1. Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;

c) Note technique inférieur à 80/100 ;

d) Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ;

e) Avoir abandonné un chantier au cours des deux dernières années ;

f) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

g) N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

1.2. Critères essentiels

1.2.1. Les offres techniques

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **45 points** ;
- Expérience du BET sur **25 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **15 points** ;
- Qualité de l'offre, méthodologie et organisation proposées sur **15 points**.

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100 seront analysées.

1.2.2. Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec *NFi* = Note financière, *MMD* = Montant de l'offre la moins-disante, *MS* = montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (*NF*) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec *NF* = Note finale ; *NT* = Note technique

5	Critères d'évaluation
	Lire plutot **13.1 Critères éliminatoires** 1. Dossier administratif incomplet ; 2. Fausse déclaration, documents falsifiées ; 3. Note technique inférieur à 80/100 ; 4. Absence dans l'offre technique d'une note méthodologique et du plan de travail pour la mission ; 5. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié. N'avoir pas réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à cent millions (100 000 000) XAF dans les prestations de Maîtrise d'œuvre au cours des cinq dernières années.

6	Attribution
	Au lieu de ... L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.
	Lire plutot **ARTICLE 14. ATTRIBUTION** L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée **la mieux-disante**, notamment celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée. Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

YAOUNDE le 17 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOGUE JEAN FRANCOIS

Formulaire d'Abonnement au e-JDM

Journal des Marchés Publics #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*): ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

Date :.....

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics
6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 60 43 / 222 20 33 26
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
infos@armp.cm
www.armp.cm